



HAL
open science

Institution

Danielle Hans

► **To cite this version:**

Danielle Hans. Institution. Dictionnaire de sociologie clinique, 2019, pp.368-370.
10.3917/eres.vande.2019.01.0368 . hal-04172609

HAL Id: hal-04172609

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-04172609>

Submitted on 27 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Danielle Hans - Maîtresse de conférences, Laboratoire CREF (Centre de Recherche en Éducation et Formation), Université Paris Nanterre – dhans10@orange.fr

Institution

Il ne saurait être question de société sans institutions à partir du moment où se pose le problème de l'existence collective des hommes et de la nécessité du vivre ensemble ; mais les hommes ne se contentent pas de vivre en société, ils produisent de la société pour vivre, ils inventent de nouvelles manières de penser et d'agir sur eux-mêmes et leur environnement. Ils produisent donc de la culture* et fabriquent de l'histoire*.

Dans un sens courant et juridique du terme, les institutions désignent des formes de groupement ou des structures sociales finalisées à partir desquelles s'énoncent des principes fondateurs* qui prendront valeur d'obligation et de loi et s'intérioriseront dans la conscience des acteurs sociaux. Les institutions relèvent du droit public et assurent une fonction de régulation* visant à maintenir une certaine cohésion dans la société. Elles ont pour buts de stabiliser les rapports sociaux par l'instauration de lois et règlements, de maintenir un ordre* ou un état et de le faire durer, d'assurer la transmission* pour les générations à venir.

Instituer : créer dans l'intention de faire durer

Au-delà d'une approche strictement fonctionnaliste, l'institution désigne également ce qui est créé par les hommes, par opposition à ce qui est établi par la nature. À l'origine du mot, on a le verbe « instituer » qui a surtout deux sens, celui d'établir officiellement (quelqu'un, un héritier par exemple, ou un projet, un événement, ou fonder un groupe, une association...) et celui d'établir de manière durable avec une certaine permanence. Il s'agit de créer dans l'intention de faire durer ce qui a été créé ou fondé. L'exemple de l'échange-don* tel que l'a développé Marcel Mauss constitue une véritable institution dans le sens où il recouvre un ensemble de principes régulateurs qui instituent des processus d'échanges* symboliques et matériels, contiennent des obligations et des contrats implicites par lesquels les personnes établissent entre elles une certaine dépendance capable de maintenir un lien en-deçà de toute parole explicite.

On ne saurait passer sous silence la pensée de Cornelius Castoriadis qui influencera profondément la psychosociologie au cours des années 1960-70 en France. À partir d'une problématique de l'autonomie* et de l'aliénation* sociale, cet auteur pose que l'institution de la société n'est rien sans le « penser » et le « faire social » des hommes et les significations* qu'ils génèrent. En tant que structure possédant une certaine unité régulatrice, l'institution est une instance vers laquelle se condensent des représentations symboliques* et imaginaires* qui ouvrent sur des constructions actives des sujets et des groupes pour accomplir ce qu'ils ont à réaliser ensemble. « L'institution est un réseau symbolique, socialement sanctionné, où se combinent en proportions et en relations variables, une composante fonctionnelle et une

composante imaginaire » (Castoriadis 1975 : 184). Elle se construit et se renouvelle dans une dialectique de mouvements instituants et institués qui s'intriquent dans le social-historique. En tant qu'instance symbolique, l'institution offre aux sujets un cadre, plus ou moins contenant et régulateur d'affects, d'émotions*, de violences* ; en tant qu'instance imaginaire, elle participe aux processus de création de sens* et d'invention de nouvelles significations que produira le travail ensemble, entre soi et les autres.

Propriétés générales des institutions

Eugène Enriquez (1992) énonce quelques caractéristiques essentielles des institutions. Elles se fondent sur un ensemble de principes, de normes, de savoirs et de règles qui seront soit acceptés dans le cadre des buts et finalités pour lesquelles elles existent, soit soumis à la critique, car ne correspondant plus suffisamment aux besoins des individus. Elles se présentent comme reproductrices en se donnant une série d'appareils symboliques ou matériels qui en garantissent la continuité et se posent comme instruments de légitimation tout en condensant des formes d'autorité* et de pouvoirs destinées à leur reproduction. L'une des caractéristiques essentielles de l'institution est sa référence fondatrice, référence qu'il s'agira d'appréhender dans son historicité* et dans sa qualité d'auto-altération. L'expérience vécue dans l'institution est celle du pouvoir*, des conflits* et du politique*, là où s'énoncent des idéologies et des modèles plus ou moins standardisés destinés à contrôler et diriger les conduites humaines. Mais l'institution est aussi paradoxale*, car elle contraint et donne des obligations en prononçant des interdits, des règles, des sanctions et en même temps elle protège et garantit la possibilité que s'expriment des intérêts sociaux divergents tout en assurant la cohésion et la pacification des rapports sociaux. « C'est au niveau institutionnel que s'exprimera de la manière la plus directe le problème de la loi et de l'interdit, de l'amour et de l'agressivité, du désir et de la perversion » (Enriquez 1992 : 87).

L'institution présuppose des espaces psychiques et intersubjectifs

Avec la psychanalyse, l'institution est conçue comme une forme qui s'intériorise chez les sujets qui la vivent. Une des fonctions primordiales des institutions est de produire des représentations individuelles mais aussi communes, elles fournissent des appartenances identitaires, et peuvent se poser comme matrices identificatoires, elles indiquent des limites, constituant une butée à la violence de mouvements pulsionnels incestueux ou anthropophagiques (Barus-Michel 1991). Les acteurs engagés dans l'institution sont aussi des sujets engagés dans des projets pour lesquels ils mobilisent des implications psychiques, des désirs mais aussi des résistances*. L'institution constitue ainsi un arrière-fond à partir duquel s'organise la vie psychique, ainsi que l'avait pensé Sigmund Freud dans ses écrits anthropologiques dès 1921 (voir « Psychologie des foules et analyse du moi » dans *Essais de psychanalyse*), ouvrant la voie de recherches sur l'influence des groupements humains sur le psychisme individuel et, réciproquement, sur le rôle des investissements individuels objectaux

sur le groupe*, l'institution, la communauté*, et plus loin la civilisation*. L'institution est ainsi conçue comme un système de liens que le sujet investit selon des modalités particulières qui lui sont propres. Elle « nous précède, nous assigne et nous inscrit dans ses liens et dans ses discours ; mais avec cette pensée, qui bat en brèche l'illusion centriste de notre narcissisme* secondaire, nous découvrons aussi que l'institution nous structure et que nous contractons avec elle des rapports qui soutiennent notre identité » (Kaës 1988 : 2).

Ainsi, pour la psychanalyse, l'institution représente une sorte de découpage d'une réalité sur laquelle s'étaient les constructions psychiques inconscientes des sujets qui y sont parties prenantes et constituantes. Et ceux-ci y tirent des gratifications narcissiques car le faire et l'exister ensemble font éprouver de grandes ivresses ; mais, inversement, lorsque l'organisation* se dérègle et développe de la violence dans les relations humaines, de grandes souffrances et blessures narcissiques peuvent en résulter. C'est pourquoi la psychosociologie clinique et la sociologie clinique supposent que l'organisation doit pouvoir être pensée comme une modalité particulière et transitoire de l'institution. La violence institutionnelle s'incarne dans les dérives de l'organisation et atteint les structures psychiques des sujets.

Institution et organisation : deux notions étroitement liées

Institution et organisation sont souvent confondues. C'est pourquoi il convient de préciser le sens différent que nous accordons à ces deux termes bien que ceux-ci soient étroitement articulés dans la réalité. L'institution correspond à un ensemble proclamant des finalités ayant pour but de stabiliser les rapports sociaux par l'instauration de valeurs, de lois et de règlements. Par son origine, ses points fondateurs et ses transformations générées par une dialectique permanente entre l'instituant et l'institué, elle possède une dimension historique essentielle tout en assurant la transmission pour les générations futures par le biais de structures organisationnelles singulières. L'organisation, quant à elle, se présente comme la partie visible, fonctionnelle, objectivée d'une institution. Elle traduit une forme particulière d'association de personnes et de groupes en vue de la réalisation d'objectifs communs (Lévy 1997). Autrement dit, alors que l'organisation se donne à voir comme une modalité concrète, l'institution s'incarne en elle pour lui donner du sens.

Prenons deux exemples pour illustrer cette distinction : l'École*, comme institution ayant pour finalités d'éduquer et de socialiser par la transmission des savoirs et de la culture aux jeunes générations, se donne à voir dans le projet qui s'institue de manière singulière dans un établissement scolaire (collège, lycée ou école primaire...) à un moment donné de son évolution et de ses relations avec son environnement ; autre exemple : la Santé*, comme institution ayant pour finalités de préserver la vie et de soulager la souffrance, se donne à voir de manière particulière dans différentes organisations d'accès aux soins (unités et services dans différentes spécialités hospitalières, dispensaires...). L'intérêt de cette distinction institution/organisation réside selon nous dans la possibilité de concevoir différemment des réalités fonctionnelles et des possibilités représentatives à propos de celles-ci, sans les cliver et risquer de les réduire l'une à l'autre.

L'institution est-elle en perte progressive de légitimité ?

De nombreuses recherches cliniques menées notamment à partir d'interventions utilisant différents dispositifs de régulation, de consultation, de supervision ou d'analyse des pratiques professionnelles*, témoignent d'une perte progressive de légitimité de l'institution. Les mouvements de déliaison* qui traversent les équipes professionnelles, ainsi que les souffrances qu'elles manifestent lorsque les situations de travail perdent leur sens, viennent invalider les sujets et les groupes dans leurs capacités de penser et de réaliser les buts assignés par la fonction sociale de l'institution. Cette perte de crédit à l'égard des institutions, qui touche plus particulièrement (mais pas exclusivement) les institutions de soin, d'éducation ou de travail social, est une conséquence de la crise contemporaine de l'hypermodernité* dont un des traits dominants est l'effacement progressif du sujet et de sa capacité de subjectivation. Or, le travail psychique au cœur de l'institution est celui du lien intersubjectif et de l'altérité, travail qui intègre celui de la culture et ouvre à la possibilité de faire société. L'affaiblissement des institutions plonge les sujets dans un malaise qui les renvoie au cœur de leurs économies affective et pulsionnelle et les confronte à une perte du sentiment d'identité* et d'appartenance à l'histoire et à un collectif* sans lesquels aucune transmission n'est possible. C'est dans ce sens d'une articulation entre le psychisme et le social que la vie et le travail au sein des institutions et des organisations interrogent les psychosociologues et les sociologues cliniciens.

Bibliographie

BARUS-MICHEL Jacqueline (1991), *Pouvoir : mythe et réalité*, Paris, Klincksieck.

CASTORIADIS Cornelius (1975), *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Le Seuil.

ENRIQUEZ Eugène (1992), *L'organisation en analyse*, Paris, PUF.

KAËS René (1988), « Réalité psychique et souffrance dans les institutions », in *L'institution et les institutions. Études psychanalytiques*, Paris, Dunod.

LEVY André (1997), *Sciences cliniques et organisations sociales*, Paris, PUF.

Corrélat

analyse des pratiques, analyse des pratiques professionnelles, analyse institutionnelle, collectifs de travail, communauté et société, culture, conflit, dynamique des groupes, émotion, historicité, hypermodernité, identité, imaginaire social, institution scolaire, intervention, lien social, pouvoir et organisation, psychothérapie institutionnelle, rapport social et relations sociales, santé et société, sens, socio-clinique institutionnelle, subjectivation, sujet, transmission, violence, violences au travail, violence dans les organisations